



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

Objet : **Préavis n° 57/2024**
Concernant la participation de la Commune de Genolier (CHF 71'000.-) au coût de l'étude préliminaire de l'aménagement de la RC24 avec la création d'un aménagement cyclable entre Genolier et Nyon

Date séance : Jeudi 22 Aout 2024

Présents : Cédric Girardet (Rapporteur) ; Christian Bochet ; Patrick Tissot ; Thierry Stäger

Excusé : Maxime Dunand

Préambule :

Comme mentionné dans le préavis, il s'agit-là d'une demande de participation à l'étude d'une piste cyclable aménagée entre Nyon et Genolier, via Duillier. Cette étude s'inscrit dans la stratégie cantonale de promotion du vélo 2035 qui a identifié plusieurs axes majeurs et prioritaires pour ce développement. La route cantonale 24 (RC24) entre Nyon et le centre du Village de Genolier, fait partie de ces priorités cantonale.

Rapport de la Commission des routes, domaines et urbanisme :

En l'absence de résultats d'une étude locale sur la mobilité, nous ne pouvons pas dire si une piste cyclable entre Genolier et Nyon répond à un besoin quelconque, toutefois la commune n'étant pas l'instigateur du projet, ce préavis piloté par Région Nyon représente une réelle opportunité et une belle chance pour notre village de profiter d'une telle infrastructure.

Si le préavis est relativement bien détaillé, Il y a encore beaucoup d'interrogations sur la faisabilité technique et le coût final d'un tel projet, toutefois, nous avons été rassurés de savoir que nos intérêts (par exemple, la création d'un trottoir entre le bas du village et le carrefour de Mimorey, qui n'est pas encore prévu dans l'étude) sont très bien représentés par notre Syndique lui-même, qui a déjà participé, et qui participera activement, aux réunions de travail avec Région Nyon.

Afin de pouvoir mener à bien cette étude préliminaire, les 3 communes participantes doivent accepter leurs préavis respectifs, ce qu'on déjà fait les Commune de Nyon et de Duillier selon confirmation de notre Municipalité.

1Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

Conclusion de la Commission des routes, domaines et urbanisme :

Basé sur ce qui précède ainsi que sur les réponses que la Municipalité à pu nous donner lors de notre séance, la Commission des routes, domaines et urbanisme propose au Conseil communal

D'adopter le préavis N°57/2024, Concernant la participation de la Commune de Genolier (CHF 71'000.-) au coût de l'étude préliminaire de l'aménagement de la RC24 avec la création d'un aménagement cyclable entre Genolier et Nyon

C.Girardet (Rapporteur)

C.Bochet

P.Tissot

T.Stäger

2Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch